## Avis de la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher

Réunie le 7 septembre 2016, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la SC « FONCIERE CHABRIERES », à PARIS (75015), propriétaire, en vue d'agrandir l'ensemble commercial, à l'enseigne « INTERMARCHE SUPER », d'une surface de vente supplémentaire de 925,69 m² à VENDOME, au lieudit La Pierre Levée (41100).